

MARQUES LINGUISTIQUES, INTERPRÉTATION PRAGMATIQUE ET CONVERSATION

Jacques Moeschler
Université de Genève

O. Introduction

Cet article a pour but de présenter la première année des recherches du groupe de chercheurs de l'Unité de linguistique française de l'Université de Genève autour du projet intitulé *La description des marques de la cohérence et de la pertinence dans différents types de discours en français contemporain* financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (requête no 1.495-0.86). Les contributions de Jean-Marc Luscher et d'Anne Reboul constituent une partie des résultats de leur travail¹ et celle de Jacques Jayez, associé à nos recherches, représente la contribution d'orientation formelle du projet (cf. § 3).

Dans cet article, je me propose d'aborder les points suivants:

- indiquer les grands axes théoriques du projet, regroupés autour des domaines de l'analyse pragmatique inférentielle et de l'étude des conversations;
- proposer un certain nombre de résultats empiriques et théoriques liés aux études sur les opérateurs argumentatifs, les connecteurs pragmatiques et les anaphores pronominales en conversation;
- expliciter les objets et problèmes liés à l'une des finalités du projet de recherche, à savoir l'élaboration d'un analyseur conversationnel;
- enfin, exemplifier le type d'analyses pragmatiques élaborées sur deux emplois de connecteurs pragmatiques (*surtout* et *quand même*).

¹ Cf. Luscher (à paraître) et Reboul (à paraître a, b et c) pour la deuxième partie de leurs contributions.

1. Interprétation pragmatique et conversation

1.1. Théories pragmatiques

Deux évidences ont marqué les travaux de pragmatique depuis une quinzaine d'années: d'une part, le fait qu'un énoncé ne peut s'interpréter que dans un contexte particulier, contexte que toute description pragmatique se doit d'expliquer; d'autre part, le fait que l'interprétation pragmatique est guidée par des marques linguistiques, dont le potentiel sémantique ne s'actualise qu'au niveau pragmatique. Ces deux évidences n'ont cependant pas été reconnues conjointement et les adeptes des approches contextuelles et des approches linguistiques ont développé des théories pragmatiques antinomiques. Dans le cas des approches contextuelles, la pragmatique (cf. van Dijk 1977) constitue la composante ultime de la théorie linguistique, ce qui implique que l'analyse pragmatique d'un énoncé s'opère après son analyse syntaxique et son analyse sémantique. Dans le cas des approches linguistiques (cf. Anscombe & Ducrot 1983), la pragmatique est au contraire intégrée à la description linguistique et le contexte n'intervient que pour permettre de donner des valeurs aux variables produites par la description sémantique ou pour déclencher l'application de lois de discours.

Le rôle de la pragmatique a cependant changé d'orientation à partir de l'article de Grice (1979), qui a eu le grand mérite de poser la question de la nature des principes gouvernant l'échange conversationnel et des règles utilisées par les interlocuteurs pour interpréter les énoncés. Son approche est donc radicalement différente de l'approche contextuelle classique, puisque le contexte n'est pas le seul facteur déterminant les interprétations. Son hypothèse est que les interprétations pragmatiques opérées par les interlocuteurs (sous la forme d'implicatures) sont déterminées par le principe de coopération et par les maximes conversationnelles. Grice a ainsi mis en place une stratégie de recouvrement des implicatures conversationnelles à partir de règles de conversation: l'approche n'est plus strictement contextuelle, ni même linguistique, elle est inférentielle. Les interprétations pragmatiques sont produites par des processus inférentiels et en principe calculables à partir des règles conversationnelles.

L'approche de Grice a certes complètement modifié l'optique des analyses pragmatiques, mais elle a également fait l'objet de critiques radicales: les unes portent sur le caractère inadéquat des propriétés attachées aux types d'implicatures décrites par Grice et remettent ainsi en cause l'adéquation explicative du modèle gricéen (cf. notamment Sadock 1978), les autres sur le rôle assigné aux règles conversationnelles

(et notamment les règles de pertinence et de véridicité) et au principe de coopération dans l'interprétation des énoncés (cf. notamment Sperber & Wilson 1979). Cette dernière critique a donné lieu à une version fortement amendée de l'approche griceenne, la théorie de la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1986a). Cette théorie possède entre autres les caractéristiques suivantes:

- (i) elle est **inférentielle**: l'interprétation pragmatique d'un énoncé est le résultat d'un processus déductif de nature inférentielle intervenant au niveau pragmatique et non au niveau sémantique (proprement codique);
- (ii) elle est **contextuelle**: l'interprétation pragmatique d'un énoncé est le résultat du produit des informations contenues dans l'énoncé et dans son contexte; l'inférence pragmatique est donc une inférence contextuelle;
- (iii) elle est **cognitive**: l'interprétation pragmatique d'un énoncé est le résultat d'un processus cognitif ou mental intervenant au niveau du système central de la pensée basé principalement sur la formation et la confirmation d'hypothèses (cf. Fodor 1986). Le système central gère les informations transmises par des systèmes spécialisés et modulaires (*input systems*), dont le système linguistique ne constitue qu'un exemple.

La théorie de la pertinence n'est donc pas *a priori* une théorie pragmatique linguistique. Cependant, certaines hypothèses ont été faites sur le traitement pragmatique de faits linguistiques, comme les actes de langage, les énoncés ironiques et métaphoriques (cf. Sperber & Wilson 1986a et 1986b), les connecteurs pragmatiques (Blakemore 1987, Luscher *ici-même*, Moeschler à paraître a), les anaphores pronominales (Kempson 1984 et Reboul *ici-même* et à paraître b), les énoncés de fiction (Reboul 1986a, 1986b et 1988). Tout permet donc de penser que la théorie de la pertinence donne accès à des solutions descriptives et explicatives intéressantes pour l'analyse linguistique des marques à fonction pragmatique.

1.2. Théories de la conversation

La plupart des travaux sur la conversation ont mis à jour un certain nombre de régularités structurelles et interprétatives. Les premières concernent principalement le format des échanges ou des interventions et ont donné lieu à des représentations de nature variée, soit en termes d'organisation préférentielle, soit en termes de structure hiérarchique et

fonctionnelle. Ces approches ont insisté sur deux aspects des interprétations en conversation: leur objet et leur orientation. Depuis les travaux de Labov sur le discours ordinaire (Labov 1976), les analystes de conversation ont admis que l'objet des interprétations en discours n'était pas des contenus propositionnels, mais des actions; plus précisément, les règles d'interprétation ne relient pas ce qui est dit, mais ce que les locuteurs font en disant ce qu'ils disent. D'un autre côté, les conversationnalistes ont reconnu l'importance des phénomènes d'anticipation et de rétroaction dans les interprétations, à savoir la capacité de faire des hypothèses projectives et de modifier des interprétations rétroactivement. Ces régularités structurelles et interprétatives ont été à l'origine, dans certains travaux de l'Unité de linguistique française de l'Université de Genève, d'hypothèses sur le fonctionnement dynamique des conversations. L'une des hypothèses produites a été de relier systématiquement les règles d'interprétation aux règles d'enchaînement. Le projet visait donc à développer une théorie pragmatique de l'interprétation en termes d'une théorie de la conversation¹. L'effet principal de cette hypothèse a été le développement d'un modèle non contextuel de l'interprétation pragmatique et des analyses de marques linguistiques (notamment les connecteurs pragmatiques) centrées pour la plupart sur leurs emplois en discours et leurs fonctions dans l'organisation structurelle du discours plutôt que sur leur sémantisme.

1.3. Interprétation et enchaînement

Deux stratégies de description des relations entre interprétation et enchaînement ont été mises en place: la première concerne les séquences dialogiques à l'intérieur d'un échange (Auchlin, Moeschler & Zenone 1980 et 1981, Moeschler 1982, Roulet et al. 1985, chapitre 3), l'autre la description des connecteurs pragmatiques, plus particulièrement les concessifs (Moeschler 1983 et à paraître b).

L'articulation entre faits d'interprétation et faits d'enchaînement a été formulée en termes de deux principes, le principe d'interprétation dialogique et le principe de satisfaction (Moeschler 1985). Le principe d'interprétation dialogique stipule que toute interprétation d'une intervention est le fait de l'intervention qui lui est réactive. Ce principe traduit le phénomène suivant: si une intervention a du point de vue pragmatique plusieurs interprétations possibles, une seule interprétation va être sélectionnée par l'interlocuteur, interprétation que

¹ D'où le label *pragmatique conversationnelle* utilisé dans Moeschler (1986) et (1988).

le linguiste pourra inférer de l'intervention réactive. L'interprétation conversationnelle d'une intervention est donc assimilée à l'interprétation inférable à partir du type de réaction de l'interlocuteur. D'un autre côté, si c'est l'interlocuteur qui choisit l'interprétation de l'intervention du locuteur, l'intervention de l'interlocuteur est néanmoins contrainte par celle du locuteur, et cela en fonction du thème, du contenu propositionnel, de la force illocutoire et de l'orientation argumentative. Les enchaînements en dialogue sont donc régis par le **principe de satisfaction**, qui stipule que l'intervention de l'interlocuteur est contrainte par des conditions thématique, de contenu propositionnel, illocutoire et d'orientation argumentative imposées par l'intervention du locuteur. Cet ensemble de conditions de satisfaction (ou conditions d'appropriété cotextuelle) a permis premièrement de rendre compte du degré de bonne formation discursive ou d'appropriété cotextuelle des interventions réactives (réponses, réfutations, répliques) et deuxièmement de faire une hypothèse sur la relation entre l'appropriété cotextuelle d'une intervention réactive (de nature négative comme les réfutations) et l'appropriété contextuelle de l'intervention initiatrice.

Cette double problématique de l'enchaînement et de l'interprétation a été formulée à propos des **connecteurs pragmatiques** de la manière suivante: tout connecteur pragmatique impose d'une part des conditions d'emploi (ou contraintes séquentielles) aux énoncés qu'il articule et d'autre part des instructions (ou contraintes interprétatives) sur les conclusions implicites qu'il demande de rechercher. En d'autres termes, tout connecteur impose à la fois des conditions d'ordre syntagmatique et des conditions d'ordre paradigmique. Si l'on prend l'exemple de *mais*, les conditions d'emploi spécifient l'anti-orientation argumentative de P et Q dans la séquence *P mais Q* et les instructions argumentatives le fait que Q argumente pour une conclusion non-r opposée à la conclusion r dérivée de P.

Dans les deux cas de figure (séquences dialogiques et connecteurs pragmatiques), l'approche pragmatique vise donc à décrire conjointement et de manière complémentaire les principes régulant les enchaînements dans le discours et ceux régissant les interprétations des interventions. Mais les interprétations sont toujours dérivées des enchaînements: dans le cas des séquences dialogiques, c'est la nature de l'enchaînement qui décide du type d'interprétation à donner à l'intervention; dans le cas des connecteurs, c'est la spécification de l'orientation argumentative qui décide du type de conclusion inférable.

La confrontation rétroactive des recherches en pragmatique linguistique et en pragmatique conversationnelle m'a amené à repenser

les problèmes d'enchaînement et d'interprétation d'une manière plus générale. D'une part en fonction des paradigmes théoriques qui leur sont sous-jacents et d'autres part en fonction de la portée empirique des phénomènes :

- (i) la problématique des **règles d'enchaînement** correspond à la tradition de la linguistique textuelle. Cette problématique est celle de la **cohérence**. D'un autre côté, la problématique des **règles d'interprétation** relève de la tradition gricéenne de l'**inférence pragmatique**;
- (ii) coupler les faits d'enchaînement et d'interprétation revient à envisager tout morphème comme comportant deux types d'informations pragmatiques: des informations sur les enchaînements auxquels il donne lieu et des informations sur les inférences pragmatiques qu'il déclenche. Utilisé dans sa première fonction, un morphème est une **marque de cohérence**; utilisé dans sa deuxième fonction, il est une **marque de pertinence**.

2. Les marques de la cohérence et de la pertinence

Par *marque de la cohérence* et *marque de la pertinence*, je ne fais donc pas référence à deux classes de morphèmes complémentaires, mais à deux fonctions des morphèmes liées à leurs emplois en discours. Toute marque à fonction pragmatique est donc définie par un doublet **<condition d'emploi, schéma inférentiel>**. Sous *condition d'emploi*, il faut comprendre la fonction de marque de cohérence, désignant les contraintes séquentielles imposées par le morphème; sous *schéma inférentiel*, il faut comprendre la fonction de marque de pertinence, à savoir les instructions sur le parcours inférentiel à opérer. Les marques de la cohérence et de la pertinence constituent l'ensemble (ouvert) des types de morphèmes linguistiques suivants:

- pronoms anaphoriques et déictiques
- marques temporelles (temps verbaux et connecteurs temporels)
- opérateurs argumentatifs et connecteurs pragmatiques
- marques contre-factuelles
- etc.

Chaque classe de marques va imposer des doublets **<condition d'emploi, schéma inférentiel>** particuliers. Cependant, certaines hypothèses générales peuvent être faites sur la nature des informations contenues et sur leurs fonctions dans le processus interprétatif. Je donnerai quelques exemples de ce type de fonctionnement à propos des

opérateurs argumentatifs, des connecteurs pragmatiques et des pronoms anaphoriques en conversation, puisqu'ils ont fait l'objet des travaux du groupe de recherche (cf. Reboul (à paraître a) pour les opérateurs argumentatifs, Luscher (ici-même), Moeschler (à paraître a et b) pour les connecteurs pragmatiques, Reboul (ici-même) et (à paraître b et c) pour les anaphores pronominales). Mais auparavant je vais donner quelques informations sur le cadre théorique dans lequel nous situons nos recherches, à savoir la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1986a)¹.

2.1. La théorie de la pertinence

A la base de la théorie de Sperber et Wilson, on trouve l'idée selon laquelle la communication est une affaire d'*inférence* plutôt que de *code*. Leur hypothèse est en effet que les modèles sémiotiques traditionnels de la communication ne sont pas adéquats pour rendre compte des processus interprétatifs opérés par les sujets. Si la langue est bien une affaire de code (au niveau de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique), l'emploi de la langue en contexte est principalement une affaire d'*inférence*, relevant de la pragmatique². Les inférences au niveau pragmatique sont des inférences contextuelles et sont le résultat d'un processus cognitif, intervenant au niveau du système central de la pensée, selon l'hypothèse de Fodor (1986). Les prémisses sont constituées d'*assumptions contextuelles*, à savoir de propositions appartenant à un contexte et entretenuées avec une certaine force, ainsi que de la forme logique de l'énoncé. La forme logique d'un énoncé est dérivée des informations fournies par la phonologie, la syntaxe et la sémantique; elle est dite propositionnelle lorsqu'elle ne contient que des

¹ Le lecteur trouvera de très bonnes présentations générales du modèle de Sperber & Wilson dans Reboul (1986b), (1988) et une synthèse utile dans Luscher (ici-même).

² Sans entrer dans les détails de leur argumentation, je mentionnerai simplement comme exemple de processus inférentiels complétant le système linguistique la problématique des *actes de langage indirects*: toutes les tentatives d'explications des actes de langage indirects font intervenir un niveau d'*inférence pragmatique* (généralisations sur les conditions d'emploi des actes illocutoires chez Searle 1982, postulats de conversation chez Gordon & Lakoff 1973, lois de discours chez Anscombe 1981), qui montrent bien l'impossibilité de rendre compte de ces processus pragmatiques à partir d'une fonction associant forme à valeur pragmatique à l'intérieur de la description sémantique des langues naturelles.

variables liées et moins que propositionnelle lorsqu'elle contient des variables libres. La combinaison des assumptions contextuelles et de la forme logique de l'énoncé produit un effet contextuel, qui peut prendre les trois formes suivantes: implication contextuelle, renforcement de la force d'une assumption ou éradication (suppression) d'une assumption. Une **implication contextuelle** est une implication qui est:

1. le résultat de l'application de règles de déduction strictement éliminatoires;
2. synthétique, c'est-à-dire non triviale et produite à l'aide de deux propositions au moins fonctionnant comme prémisses;
3. nécessairement le produit de la combinaison des assumptions contextuelles et de la forme logique de l'énoncé;
4. le résultat d'une inférence non démonstrative (i.e. basée sur la formation d'hypothèses et leur confirmation).

Un énoncé est **pertinent** dans un contexte s'il a au moins un effet contextuel (implication contextuelle, renforcement ou suppression d'une assumption) dans ce contexte; plus ses effets contextuels sont nombreux, plus il sera pertinent. Mais la pertinence n'est pas seulement fonction des effets contextuels: elle est également fonction de l'effort cognitif mobilisé pour l'interprétation, à savoir le coût de traitement lié aux opérations déductives, l'accès aux informations en mémoire, etc.. Ainsi, plus un énoncé mobilise d'effort cognitif, moins il sera pertinent. La pertinence est donc une notion comparative (une question d'équilibre entre effets contextuels et efforts cognitifs) ou de rendement (selon l'expression de J. Jayez).

Cela dit, si la pertinence d'un énoncé est une mesure interprétative, elle reçoit néanmoins un statut cognitif particulier, sous la forme du **principe de pertinence**. Pour Sperber et Wilson, si tout acte de communication, pour être interprété, mobilise nécessairement un certain effort cognitif, cet effort ne peut s'expliquer que si une garantie de pertinence est associée à son traitement, et plus précisément une garantie de pertinence optimale. C'est la garantie de pertinence optimale qui donne une forme simple au **principe de pertinence**: le locuteur a produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances.

L'une des questions cruciales pour l'interprétation des énoncés est la question de la sélection du **contexte**. Le contexte est défini comme un ensemble d'assumptions sous forme propositionnelle, ou assumptions contextuelles, provenant principalement de quatre sources distinctes: le mécanisme déductif lui-même (contenant les informations en cours de traitement), la mémoire à court terme, la mémoire à long terme et enfin

l'environnement physique. Ces différentes sources pour la constitution du contexte impliquent donc qu'à partir d'un contexte initial (contenant les assumptions du mécanisme déductif), il est possible d'étendre le contexte en allant chercher des informations dans les deux types de mémoires ou dans l'environnement physique, le principe de pertinence guidant les processus d'extension des contextes initiaux.

Quelles sont les informations contenues dans une assumption en mémoire? Ces informations sont stockées en mémoire sous l'adresse d'un concept¹ et sont de trois types: logique, encyclopédique et lexicale. L'entrée logique d'un concept est un ensemble de règles de déduction qui s'applique à toute forme logique dont le concept est un constituant et qui satisfait les conditions structurelles de la règle; l'entrée encyclopédique d'un concept rassemble toutes les informations connues sur le concept et susceptibles de déterminer son extension (s'il en a une); enfin l'entrée lexicale d'un concept correspond à sa contre-partie en langue naturelle. Les entrées logiques d'un concept ne sont pas nécessairement attribuées aux mots logiques des langues naturelles; tout processus d'inférence lexicale peut être par exemple décrit par une règle de déduction attachée à l'entrée logique du concept. De même, pour prendre l'exemple du connecteur pragmatique *parce que*, une règle d'élimination sera assignée sous son entrée logique, permettant de dériver les implications analytiques suivantes (Blakemore 1987, 43):

- (1) input: *P parce que Q*:
output: (i) *P*
(ii) *Q*
(iii) *Q est la cause de P*

Les entrées encyclopédiques peuvent être organisées de manière à former des structures hiérarchiques, du type cadre, script ou scénario dans la mémoire à long terme. Il est donc nécessaire de prévoir une organisation sémantique structurée des informations encyclopédiques stockées sous les entrées encyclopédiques des concepts. Enfin, nous ferons l'hypothèse (cf. Reboul (à paraître a) et Luscher (ici-même)) que sous les entrées lexicales des concepts sont rattachées des informations sémantiques intervenant au niveau pragmatique dans le

¹ Un concept est pour Sperber & Wilson (1986a, 86) un objet psychologique, consistant formellement en un nom ou adresse, ayant deux tâches complémentaires: d'une part, apparaître comme une adresse en mémoire sous laquelle différentes informations peuvent être stockées et accessibles; d'autre part, apparaître comme constituant d'une forme logique.

processus interprétatif inférentiel (instructions et conditions d'emplois pour les connecteurs, prémisses impliquées pour les opérateurs argumentatifs).

2.2. Opérateurs, connecteurs et anaphores

2.2.1. opérateurs argumentatifs

Les opérateurs argumentatifs, décrits par Ducrot (1983), sont des morphèmes qui modifient le potentiel argumentatif d'une phrase, sans que cette modification soit déductible de la valeur informative de la phrase modifiée. L'exemple type proposé par Ducrot est *ne...que*, qui en (3), modifie l'orientation argumentative de la phrase (2), comme le montrent les enchaînements (4) et (5):

- (2) Il est huit heures.
- (3) Il n'est que huit heures.
- (4) Il est huit heures.
 - a. Dépêche-toi.
 - b. Inutile de te dépêcher.
- (5) Il n'est que huit heures.
 - a. ? Dépêche-toi.
 - b. Inutile de te dépêcher.

Pour rendre compte de la différence d'acceptabilité entre les enchaînements (5a) et (5b), Ducrot propose de recourir aux notions de *trajet* et de *topos*: ce qui rend (5a) bizarre, ce n'est pas que l'énoncé décrit une situation impossible, mais que le trajet argumentatif est quelque peu différent et plus complexe qu'en (5b). Cette différence de trajets ne doit pas masquer l'unité sémantique de la phrase contenant *ne...que*: celle-ci est en effet orientée vers le «tôt». Chacun des énoncés en (5) utilisera ainsi un *topos* dont l'antécédent aura la forme propositionnelle «plus il est tôt» ou «plus on a de temps». Ce qui variera donc, c'est principalement le conséquent du *topos*. Les deux *topoi* de (5) peuvent donc être décrits de la manière suivante:

- (6) Ta: <plus on a de temps pour faire quelque chose, plus on doit essayer de la faire>
- Tb: <plus on a de temps pour faire quelque chose, moins on doit se presser pour le faire>

Alors que (Tb) correspond à une situation standard, (Ta) sera utilisé pour encourager quelqu'un à se dépêcher alors qu'il croyait ne plus avoir suffisamment de temps pour faire quelque chose (la paraphrase serait quelque chose du type: «il est moins tard que tu ne le penses; tu a donc suffisamment de temps pour faire ce que tu as à faire, à condition de te dépêcher»).

L'analyse que fait Ducrot des opérateurs argumentatifs est donc principalement fondée sur le concept de *topos*. Ce principe argumentatif, à la base de la version récente de la théorie de l'argumentation, impose un type de relation graduelle entre propositions et a pour objectif principal de donner un statut argumentatif primitif aux faits sémantiques. Sans vouloir discuter la validité de cette approche (cf. Moeschler (à paraître c) pour une description inférentielle des faits argumentatifs), je me contenterai de rappeler la proposition de description des opérateurs argumentatifs formulée dans Reboul (à paraître a). L'hypothèse principale que dégage A. Reboul est qu'un opérateur va déclencher une *prémissé impliquée*¹ intervenant dans le contexte d'interprétation de l'énoncé. Cette prémissé est de plus conventionnellement associée au morphème: elle constitue son instruction. La prémissé impliquée est donc fonctionnelle au niveau pragmatique, à savoir relativement au processus interprétatif inférentiel: c'est elle qui va permettre de sélectionner certains contextes plutôt que d'autres. La prémissé impliquée associée à la phrase *il n'est que huit heures* sera «il y a suffisamment de temps». Pour (5a), on peut dès lors proposer les contextes suivants:

- (7) a. B a rendez-vous à 8h30 assez loin.
b. B a besoin d'une demi-heure pour aller à son rendez-vous.
c. B pense qu'il n'arrivera pas à son rendez-vous.
d. Il lui reste une demi-heure.

La prémissé impliquée par *ne...que* va s'ajouter au contexte (cf. (8)) et permettre de tirer la conclusion (9):

- (8) B a suffisamment de temps pour aller à son rendez-vous.

¹ Une *prémissé impliquée* est une assumption contextuelle qui fonctionne comme prémissé dans le processus inférentiel et qui est l'assumption la plus accessible pour produire une interprétation consistante avec la garantie de pertinence optimale. Sur l'opposition prémissé impliquée/conclusion impliquée, cf. Sperber & Wilson (1986a, 195).

(9) B doit se dépêcher.

Pour (5b), on aura le contexte suivant:

- (10) a. B a rendez-vous à 8h30 dans la maison voisine.
b. B est prêt.
c. B a une demi-heure pour s'y rendre.
d. B a le temps.

La prémissé impliquée (8) ne va que renforcer l'assomption contextuelle (10d) et le contexte ainsi modifié permettra de tirer la conclusion (11):

(11) B n'a pas besoin de se presser.

Cette analyse n'a pas pour principale vertu de montrer qu'une description alternative à la description argumentative est possible. Elle permet de conserver l'une des hypothèses fondamentales de la pragmatique intégrée, à savoir l'idée d'instruction sémantique sur les emplois des morphèmes. Cette hypothèse a pris une forme récente dans le cadre de la théorie de la pertinence, hypothèse formulée par Blakemore (1987) sous la forme de l'idée de «contraintes sémantiques sur la pertinence». C'est cette hypothèse qui autorise une description pragmatique de marques linguistiques. Mais l'analyse d'A. Reboul fait une hypothèse supplémentaire, qui concerne le statut des instructions attachées aux morphèmes que sont les opérateurs argumentatifs. Son hypothèse est que les prémisses impliquées ne sont pas calculables (au sens où une implicature conversationnelle est calculable). Si une prémissé impliquée n'est pas calculable, cela signifie que sous l'adresse du concept qui la déclenche, il n'y a ni entrée logique, ni entrée encyclopédique; les instructions rattachées aux opérateurs argumentatifs doivent donc être fournies uniquement par l'entrée lexicale du concept.

Comment dès lors décrire un opérateur argumentatif en termes de doublet <condition d'emploi, schéma inférentiel> ? Les conditions d'emploi auront pour tâche de définir le contexte compatible avec la nature de l'enchaînement entre les énoncés et le schéma inférentiel consistera en la combinaison du contexte et de la prémissé impliquée déclenchée par l'opérateur. Ainsi, associé à une expression temporelle, *ne...que* convoquera les doublets suivants à la base des inférences pragmatiques:

- (12) a. <... (l'interlocuteur croit qu'il n'a pas assez de temps pour faire A) ...>, l'interlocuteur a suffisamment de temps pour faire A>

- b. <... (l'interlocuteur pense qu'il a assez de temps pour faire A) ...>, l'interlocuteur a suffisamment de temps pour faire A>

2.2.2. les connecteurs pragmatiques

Les connecteurs pragmatiques ont été jusqu'ici étudiés principalement sous leur aspect argumentatif et le concept d'instruction qui leur est attaché renvoie en fait à la signification de la phrase. Pour Ducrot (1980), en effet, la signification de la phrase, qu'il oppose au sens de l'énoncé, ne correspond pas au sens littéral. L'application des instructions argumentatives attachées aux morphèmes ne donne pas un sens littéral qui serait complété par des informations situationnelles ou discursives pour former le sens de l'énoncé. La signification de la phrase est une entité abstraite, dont le produit dérivé (le sens de l'énoncé) est fonction de l'attribution de valeurs aux variables exprimées dans la signification de la phrase. Dans cette conception de la sémantique, la plupart des descriptions argumentatives des connecteurs ont cherché à donner un schéma sémantique de base à chaque connecteur, suffisamment général pour ne pas être en contradiction avec les différents emplois des connecteurs et dont la représentation sous forme de variables constitue une explication de ces emplois. Une telle stratégie d'analyse a eu pour principal effet d'éviter les écueils descriptifs suivants.

Tout d'abord, la description basée sur un schéma sémantique permet d'éviter de confondre sémantisme du connecteur et emplois du connecteur; ainsi, plutôt que de distinguer plusieurs morphèmes (par exemple *pourtant₁*, *pourtant₂* pour isoler le *pourtant* de concession et le *pourtant* de réfutation), la description a pour tâche d'expliquer différents emplois (concessifs, réfutatifs) d'un connecteur à partir d'un schéma sémantique unique. Ensuite, la description sémantique est donnée à l'aide de notions théoriques telles que «argument» et «conclusion», sous forme de variables propositionnelles (P, Q, r, non-r, etc.) qui ne correspondent pas nécessairement aux segments linguistiques connectés en surface. Cette distinction entre segments matériels et contenus argumentatifs est capitale, car c'est elle qui permet de rendre compte des contre-exemples apparents au schéma sémantique général¹.

¹ Je renvoie ici à la critique adressée par Luscher (ici-même) à l'analyse d'un emploi non argumentatif de *d'ailleurs* dans l'énoncé: *Je pense qu'on ne peut pas faire une architecture de banlieue aux Halles. Ni en banlieue d'ailleurs* (cf. Ducrot et al. 1980, 213).

La description des connecteurs pragmatiques en termes de la théorie de la pertinence adopte un point de vue différent. Si les descriptions consistent bien à fournir des instructions sémantiques spécifiques à chaque connecteur sous l'entrée lexicale du concept qu'il réalise en langue, leur objectif ne réside pas dans la formulation d'un schéma ou structure sémantique. Ce qui est visé, c'est la formulation d'instructions sur la nature du contexte, la formation d'hypothèses anticipatoires, les prémisses impliquées, les effets contextuels, etc. provoqués par l'occurrence du connecteur¹. Deux hypothèses principales vont guider l'analyse.

En premier lieu, les connecteurs sont caractérisés comme des marques dont la fonction pragmatique est la **facilitation de l'inférence**; en d'autres termes, il fonctionnent comme guides pour l'interprétation (cf. Blakemore 1987 et Moeschler à paraître a). Deux conséquences découlent de cette première hypothèse: 1. un énoncé contenant un connecteur sera considéré comme plus informatif du point de vue interprétatif qu'un énoncé sans connecteur; 2. suivant la nature des informations contenues dans l'énoncé et des informations accessibles pour la formation du contexte, le connecteur sera plus ou moins redondant. C'est cette constatation qui a conduit Luscher (ici-même) à proposer un concept nouveau et heuristiquement intéressant pour la description des connecteurs pragmatiques: celui de **force de connexion**. Suivant que les instructions satisfaites par son emploi sont ses instructions de premier niveau ou ses instructions de premier et de second niveaux, le connecteur sera dans un emploi faible ou dans un emploi fort. Le concept d'instruction n'est donc plus envisagé de manière monolithique, mais de manière stratifiée. Outre une souplesse plus grande pour la description, ce principe d'analyse autorise des regroupements et comparaisons de connecteurs que les traitements traditionnels (en termes de classes sémantiques) ne permettaient pas d'envisager (cf. les comparaisons proposées par Luscher (ici-même) entre *d'ailleurs, par ailleurs, de plus, entre parenthèses, de toute façon*).

En second lieu, la présence d'un connecteur n'est pas seulement motivée pour des raisons interprétatives ou discursives, mais pour des raisons psychologiques: un connecteur pragmatique a pour effet de maximaliser la pertinence de l'énoncé ou, dans certains cas, de rendre une suite d'énoncés pertinente: le fait de donner des instructions sur les

¹ La notion d'hypothèse anticipatoire a été définie de façon précise par Reboul (1988). Pour une illustration détaillée d'un ensemble d'instructions attachées à un connecteur, cf. Luscher (ici-même).

processus inférentiels (cf. le principe de guidage) va rendre possibles certains effets contextuels (i.e. soit des implications contextuelles, soit des renforcements d'assomptions, soit encore des suppressions d'assomptions), effets contextuels qui contribuent à la pertinence de l'énoncé¹.

Quelles sont les conséquences de ces hypothèses sur la description générale des connecteurs d'une part et sur la structure <condition d'emploi, schéma inférentiel> d'autre part?

Tout d'abord, un connecteur ne peut plus être considéré comme un morphème articulant des contenus sémantiques. Si un connecteur pragmatique joue un rôle dans le processus interprétatif inférentiel et si la proposition qu'il introduit est pertinente, alors le connecteur articule un ensemble de propositions (dont son antécédent ne constitue qu'un sous-ensemble) et une proposition, celle qu'il introduit. Ainsi, si * est une variable de connecteur pragmatique, P et Q les propositions adjacentes, alors * sera une fonction d'un contexte {C} dans la proposition Q telle que {C} = {P, S, T,...}. Plus précisément, la connexion sera du type {C} * Q.

En second lieu, les conditions d'emploi du connecteur désignent non plus les contraintes séquentielles sur les contenus articulés, mais les contraintes sur le contexte dans lequel s'interprète la proposition introduite par le connecteur, alors que les instructions ou schémas inférentiels spécifient le type de conclusion impliquée. A chaque connecteur peuvent être associés deux types d'instructions: des instructions sur les contextes (ou conditions d'emploi) et des instructions sur les conclusions (ou schémas inférentiels). Par exemple, *mais* impose, comme conditions d'emploi, deux contextes donnant lieu à des conclusions contradictoires (r et non-r), alors que son schéma inférentiel

¹ Cette hypothèse peut paraître en contradiction avec le principe de pertinence, qui stipule que le locuteur a produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances. En fait, la présomption de pertinence est une hypothèse faite par l'interlocuteur au moment du processus interprétatif. Cela ne veut pas dire que le résultat du processus interprétatif décidera obligatoirement du caractère optimalement pertinent de l'énoncé traité. Beaucoup d'actes de communication verbale sont peu ou mal compris, et a fortiori peu ou pas du tout pertinents pour leur interprétant. Cette observation de fait ne peut cependant pas être considérée comme une infirmation du principe de pertinence: celui-ci n'est pas une généralisation empirique, mais un principe de portée cognitive sur la communication.

pose l'éradication (i.e. la suppression) de la conclusion issue de l'inférence dont P est une prémissse au profit de la conclusion de l'inférence dont Q est une prémissse.

2.2.3. anaphores et interprétation

Le problème de l'anaphore est un problème multi-dimensionnel, raison pour laquelle je ne ferai référence qu'à un des aspects de la description des anaphores pronominales, telles qu'elles sont décrites dans l'article de Reboul (ici-même). Les anaphores pronominales constituent un test crucial pour la problématique des marques de la cohérence et de la pertinence. On pourrait en effet faire l'hypothèse que les anaphores pronominales constituent un exemple type de marque de cohérence: elles contribuent au suivi du discours, en créant des chaînes de référence. Cette hypothèse est en fait très contraignante et impose de considérer qu'une marque pronominale doit nécessairement avoir comme antécédent une expression linguistique appartenant à un discours antérieur ou ultérieur. Or, comme le montre Reboul (ici-même), cette condition n'est pas une condition nécessaire pour l'existence des anaphores pronominales, pour les raisons suivantes:

- l'anaphore renvoie non à une expression linguistique, mais au concept qui en constitue l'antécédent (cf. exemple (5) de Reboul ici-même);
- une anaphore pronominale peut être interprétée indépendamment de l'existence d'une expression linguistique lui servant d'antécédent, l'interprétation se faisant via le recours à une base de connaissances et/ou à des scénarios (cf. exemple (4) de Reboul ici-même).

De plus, la présence d'anaphores pronominales ne peut pas être considérée comme une condition suffisante pour la cohérence du discours: il ne suffit pas en effet d'avoir une chaîne du type [...NP_i...PRO_i...NP_j...PRO_j...] pour que le discours soit cohérent. Par exemple, (13) satisfait cette condition, mais n'est nullement un discours cohérent¹:

- (13) Paul est à l'hôpital_i. Il_i est situé au bord du lac_j. Il_j est très froid en cette saison.

Ces observations, montrant l'absence de relation systématique en discours entre présence d'une marque anaphorique et antécédent,

¹ Cf. Blass (1985) pour une argumentation détaillée de cette critique des approches de la cohérence.

impliquent que seule une approche non strictement linguistique permet d'expliquer les procédures interprétatives sous-jacentes aux occurrences des anaphores. La question à laquelle il faut alors répondre est de savoir quelles sont les procédures interprétatives associées aux occurrences des anaphores pronominales, dès lors que l'on veut en donner une description unifiée. On peut envisager deux stratégies d'analyse pour résoudre ce problème, si l'on admet l'hypothèse qu'une heuristique strictement morpho-syntaxique ne résout pas la question de l'interprétation des anaphores pronominales.

Premièrement, on peut envisager une procédure algorithmique hiérarchisant les différentes étapes permettant d'accéder à l'antécédent: cette procédure fait appel à une base de connaissances, à des structures hiérarchisées du type scénarios, cadres, etc. C'est la solution adoptée par Reboul (à paraître b), qui a pour principal avantage de faire des hypothèses sur la fonctionnalité de l'organisation sémantique des connaissances.

Deuxièmement, l'interprétation des anaphores peut être envisagée comme un problème typiquement pragmatique, au sens de la théorie de la pertinence, à savoir un problème qui ne peut être résolu par la syntaxe et la sémantique: chaque fois qu'une variable libre apparaît dans une forme logique, son interprétation passera par un enrichissement de cette forme logique¹. La récupération de l'antécédent se fera au niveau pragmatique via un processus inférentiel (cf. les solutions en termes de pontage inférentiel (*bridging*) proposées dans Reboul (à paraître b)). La recherche de l'antécédent est déterminée par la sélection du contexte et celle-ci se fait en fonction du principe de pertinence: le contexte sélectionné est celui qui provoque le plus d'effets pour le moindre coût cognitif, à savoir qui maximise la pertinence de l'énoncé.

Pour illustrer cette dernière hypothèse, je prendrai un exemple de jeu de mot basé sur une homonymie et appartenant au corpus d'A. Auchlin:

(14) J'ai rencontré ton couvreur: il m'a parlé de /twa/.

¹ «...when a natural-language sentence is uttered, the linguistic input system automatically decodes it into its logical form (or in the case of an ambiguous sentence a set of logical forms), which the hearer is normally expected to complete into the fully propositional form that the speaker intended to convey» (Sperber & Wilson 1986a, 73).

- (15) *Interprétation 1:* /twa/ = *toits*
- | | |
|----------------------|---|
| <i>Contexte</i> | a. un couvreur est un spécialiste des toits |
| | b. un spécialiste parle généralement de son domaine de spécialité |
| <i>Forme logique</i> | PARLER DE (ton couvreur, x) |
| <i>Conclusion</i> | le couvreur a parlé de toits |
- (16) *Interprétation 2:* /twa/ = *toi*
- | | |
|----------------------|--|
| <i>Contexte</i> | a. <i>ton N</i> désigne une personne proche de l'interlocuteur |
| | b. le couvreur est une personne proche de l'interlocuteur (prémissé impliquée) |
| | c. une personne proche d'une autre parlera volontiers de celle-ci |
| <i>Forme logique</i> | PARLER DE (ton couvreur, x) |
| <i>Conclusion</i> | le couvreur a parlé de l'interlocuteur |

On peut donc supposer que chaque énoncé dont la forme logique contient une variable libre donne accès à un contexte particulier dans lequel la variable recevra une valeur particulière et que c'est le choix du contexte qui détermine la pertinence de l'énoncé. Les instructions rattachées à une anaphore pronominale seront donc des instructions non seulement sur les propriétés morpho-syntactiques de l'antécédent (genre, nombre), mais aussi des instructions sur la formation du contexte.

Qu'en est-il maintenant des conditions d'emplois que l'on peut assigner aux anaphores pronominales, i.e. de leur fonction de marque de cohérence? Là encore, l'analyse d'A. Reboul laisse entrevoir une organisation intéressante pour la représentation sémantique des conversations (téléphoniques en tout cas). Son hypothèse peut se ramener à la proposition suivante: une anaphore pronominale n'est pas dépendante de l'organisation discursive, mais de la représentation mentale associée à l'énoncé de chaque locuteur. L'exemple le plus caractéristique est la possibilité dans les conversations téléphoniques (exemple (2) dans l'article de A. Reboul) d'un référent propre à chaque locuteur. Ce phénomène n'est pas à première vue surprenant; par contre, ce qui peut l'être, c'est qu'aucun problème de compréhension ne résulte de ce double système de référence pronominale. On voit donc encore une fois que les conditions d'emploi des anaphores pronominales ne pourront être déterminées qu'en fonction des contextes d'interprétation qui, dans

ce cas de figure, correspondent aux représentations mentales des locuteurs accessibles aux interlocuteurs¹.

3. Projet d'analyse automatique des conversations

3.1. Analyse pragmatique et systèmes formels

L'analyse des marques de la cohérence et de la pertinence nous a conduit à retenir deux hypothèses: la première hypothèse a permis d'aborder la description de marques orientées discursivement (comme les opérateurs argumentatifs, les connecteurs pragmatiques et les anaphores pronominales) d'un point de vue interprétatif, alors que la deuxième hypothèse est à l'origine d'un prolongement plus ambitieux du travail linguistique et concerne l'analyse automatique des conversations. Ces deux hypothèses sont les suivantes:

H1: Les marques pragmatiques ont pour fonction principale de faciliter l'interprétation (on parlera de facilitation de l'inférence) (hypothèse de Blakemore 1987).

H2: La présence de marques linguistiques (à fonction pragmatique) ne suffit pas à l'interprétation complète des énoncés: il y a sous-détermination linguistique de l'interprétation pragmatique (hypothèse centrale de Sperber & Wilson 1986a).

Je ne discuterai pas la première hypothèse, étant donné que les problématiques des opérateurs argumentatifs, des connecteurs pragmatiques et des anaphores pronominales m'ont permis de montrer le rôle des processus inférentiels pour leur traitement. Par contre, j'aimerais développer quelque peu la deuxième hypothèse, qui est centrale par rapport à la perspective théorique adoptée².

H2 a pour fonction d'insister sur l'enrichissement contextuel nécessaire des informations communiquées linguistiquement pour l'interprétation des énoncés. Cet enrichissement peut paraître un fait évident, qui ne mérite pas d'être mentionné. Or la possibilité d'un traitement sémantique des énoncés «en contexte zéro» a été défendue

¹ Cette position doit être nuancée par un cas de figure également décrit dans Reboul (ici-même) concernant la dose d'ambiguïté tolérée dans une conversation téléphonique relativement aux marques pronominales. Je renvoie ici à son exemple (3) et à Reboul (à paraître b).

² Je renvoie plus précisément au § 5 de l'article d'A. Reboul (ici-même).

(cf. Katz 1977), impliquant que le travail de description linguistique s'arrête au moment où il est nécessaire d'intégrer à la structure de l'énoncé des valeurs aux différents paramètres composant le contexte. De plus, une conception linguistique étroite de la pragmatique intégrée met au premier plan des recherches linguistiques des faits relevant du discours idéal théoriquement indépendant de toute variation contextuelle. La perspective avancée par H2 ne s'oppose pas à ces positions en termes d'approches de la performance VS approches de la compétence. Elle présuppose au contraire une approche de la compétence, mais d'ordre strictement linguistique. Le reste est fonction des aptitudes rationnelles supposées des sujets parlants.

Le point crucial de H2 concerne la définition de la notion d'«interprétation complète d'un énoncé». Une interprétation sera complète si elle satisfait les conditions suivantes:

- donner une forme propositionnelle complète (dont les variables sont saturées) à la forme logique de la phrase;
- attribuer une force illocutoire à l'énoncé;
- attribuer un référent aux pronoms;
- donner les implications contextuelles de l'énoncé dans un contexte donné;
- décrire les différentes attitudes propositionnelles communiquées par le locuteur.

Cette position a un certain nombre de conséquences, dont je ne mentionnerai que la plus saillante relativement au projet en cours. Les analyses pragmatiques basées sur l'approche inférentielle des faits linguistiques ont l'avantage de relever de théories basées sur la notion de système formel. Par *système formel*, je ne fais pas ici référence à un mécanisme de traduction, permettant la manipulation d'expressions appartenant à des langages artificiels tels que les langages logiques, s'opposant ainsi aux expressions des langues naturelles. Un système formel permet, à partir d'axiomes ou de thèses initiales, la dérivation automatique de théorèmes ou thèses dérivées dont l'occurrence n'est autorisent et choisissent de dériver ou de ne pas dériver tel théorème. Les systèmes formels s'opposent sous cet angle aux systèmes classiques de la déduction naturelle, qui visent la complétude, mais qui sont malheureusement informels¹. Un système formel est défini de la manière suivante par Sperber & Wilson (1986a, 93-94):

¹ «An informal deduction system consists of a smallish set of deductive rules dealing with inferences which hinge on the presence of such

«Formal systems (effective procedures, automata, algorithms) differ from informal systems in just this respect: their procedures can be carried out by an automaton whose decisions are predetermined at every stage. With a formal system, it is decided in advance what assumptions are to be used as premises; a set of assumptions are provided which, for the purpose of this deduction at least, are to constitute the axioms or initial theses of the system (...). It is also fully specified in advance which operations may or may not apply. Nothing is left to the intuitions of the user: all the information necessary for performing a deduction, all decisions involved in it, are fully specified by the system itself».

Appliquée à l'inférence pragmatique, la notion de système formel est décrite de la manière suivante (*ibid.*, 94-95):

«The device we have in mind is an automaton with a memory and the ability to read, write and erase logical forms, compare their formal properties, store them in memory, and access the deductive rules contained in the logical entries for concepts».

Ces quelques remarques vont donc dans la direction de descriptions de marques linguistiques et de procédures interprétatives qui permettent une application automatique.

3.2. Analyse automatique des conversations: domaines et problèmes

Le projet d'élaborer un analyseur conversationnel est une entreprise difficile et ambitieuse, pour laquelle il serait présomptueux de programmer des résultats informatiques à court voire à moyen terme. Notre objectif est donc plus modeste et se limite pour l'instant à un inventaire des domaines et des problèmes que l'analyseur devra satisfaire¹. Trois domaines principaux doivent être explicités: les entrées de l'analyseur, son architecture fonctionnelle et ses sorties.

concepts as *and*, *or*, *if...then*, etc. (...) Typically, no instructions are given about how the rules are to be applied, in what order, or to what set of assumptions as premises. Constructing a logical derivation in an informal system is a matter of deciding what combination of rules and premises might lead to interesting results» (Sperber & Wilson 1986a, 93).

¹ Je renvoie à la contribution de J. Jayez (ici-même) qui explicite la stratégie d'analyse basée sur une première procédure de programmation informatique.

(i) **Les entrées.** Travailler sur des conversations authentiques¹ pose un premier problème: les unités discursives ne sont que rarement complètes syntaxiquement, contiennent des ratés (hésitations, faux départs) voire des erreurs de syntaxe. De plus, les anaphores pronominales sont rarement récupérables linguistiquement. Le traitement linguistique de ces données nécessite donc un certain nombre de procédures de filtrage, afin que les données puissent être interprétables. Ces procédures sont principalement de deux ordres:

- *Procédure interactionnelle:* la transcription de conversations, quelles que soient ses conventions, fait intervenir des changements de prises de parole, accompagnés ou non de superpositions de tours de parole, d'insertion minimale (*oui, hm, etc.*); il est donc nécessaire de disposer d'une procédure explicite permettant de traduire la complexité du jeu des prises de parole en interaction orale (téléphonique par exemple) et de disposer d'une unité de traitement dont les critères définitionnels sont explicites. Luscher (à paraître) propose une telle procédure, permettant de décider du début et de la fin de l'unité *tour de parole* définie comme unité attribuée au rôle conversationnel de *locutant* (opposé à *l'allocutant*), unité qui ne recouvre pas l'unité formelle *prise de parole* (attribuée au locuteur). Une telle procédure a donc pour fonction de «filtrer» le texte conversationnel du point de vue de son organisation interactionnelle. Cela dit, ce traitement ne correspond encore nullement à une interprétation et ne fait intervenir aucune catégorie sémantique voire pragmatique.
- *Procédure syntaxique:* il s'agit à ce niveau de transcrire le texte conversationnel de telle façon qu'il puisse être interprétable syntaxiquement; cela signifie principalement: effacer tout raté syntaxique, compléter les propositions incomplètes syntaxiquement, etc. La difficulté de cette opération réside dans les limites assignées au filtrage. Par exemple, les ratés constituent des indications interactionnellement pertinentes (gêne, embarras, difficulté de formulation, etc.) qui donnent bien évidemment lieu à interprétation; de même, toute proposition grammaticalement incomplète n'est pas pour autant ininterprétable: la capacité syntaxique projective et complétiive fait partie de notre compétence linguistique. On voit donc que selon le types de sorties envisagées, ces opérations de filtrage seront plus ou moins importantes.

¹ Notre corpus est principalement basé sur des conversations téléphoniques issues du recueil de transcriptions de conversations téléphoniques publié par Schmale-Buton & Schmale (1984).

(ii) **L'architecture fonctionnelle.** Sans entrer dans les détails de ce que devrait être l'architecture fonctionnelle d'un analyseur de conversation, on peut raisonnablement faire un certain nombre d'hypothèses.

- Il semble souhaitable qu'un analyseur de conversation soit **non déterministe**, et cela pour plusieurs raisons:
 1. les interprétations en conversation ont souvent le statut d'hypothèses anticipatoires et sont ainsi soumises soit à confirmation, soit à infirmation¹;
 2. une interprétation en conversation peut modifier rétroactivement une interprétation préalable;
 3. la compréhension des conversations consiste en une mise en relation de processus linéaires et hiérarchiques: une **hypothèse** sur l'ordre syntagmatique du discours peut contredire une hypothèse sur son organisation hiérarchique et inversement.
- Un analyseur conversationnel sera de préférence **modulaire**: plusieurs modules, dont la fonctionnalité sera spécifiée indépendamment de celle des autres, entreront en **interaction**. Selon une proposition de J. Jayez, un analyseur conversationnel devra contenir au moins les quatre modules suivants:
 1. un **module syntaxique**, dont le but est la reconnaissance des unités lexicales, des groupes syntaxiques élémentaires, servant d'entrée à la sémantique de l'analyseur;
 2. un **module de la représentation sémantique des connaissances** (sa sémantique), dont le but est la description de l'organisation des informations encyclopédiques attachées aux unités lexicales en termes de scénarios, cadres, etc.;
 3. un **module de la finalisation (planning)**, donnant lieu à des scripts d'actions conversationnelles permettant d'articuler les

¹ Cf. la notion d'**hypothèse narrative anticipatoire** proposée par Reboul (1988) à propos du texte de fiction et les concepts d'**hypothèses projectives** et de **rétro-interprétation** pour l'analyse des conversations dans Roulet et al. (1985, chapitre 3).

informations sur les actions en conversation et des séquences d'actions prototypiques;

4. un *module d'analyse en constituants*, dont le but sera de fournir une représentation structurelle de la conversation, en termes d'unités conversationnelles (échanges, interventions et actes) et de relations fonctionnelles (illocutoires et interactives).

(iii) **Les sorties.** L'architecture fonctionnelle de l'analyseur est bien évidemment déterminée par les sorties souhaitées. Quel type de représentation de la conversation doit donc donner un analyseur conversationnel? On peut formuler deux hypothèses à ce propos, concernant d'une part ce qui relève de l'interprétation des unités conversationnelles et d'autre part ce qui concerne son organisation structurelle:

- au niveau interprétatif, l'analyseur devra fournir les implications contextuelles des énoncés étant donné leurs contextes spécifiés;
- au niveau structurel, l'analyseur devra fournir une représentation structurelle de la conversation.

Ce qu'il convient de noter, c'est que ces deux types de procédures sont interdépendants. Par exemple, le fait de poser une question permet de projeter l'existence d'une réponse, mais celle-ci peut, dans le cas des réponses indirectes, n'être récupérée que via une procédure interprétative inférentielle.

4. Descriptions et emplois des connecteurs pragmatiques: *surtout et quand même*

Dans ce paragraphe, j'aimerais donner deux exemples de descriptions pragmatiques basées sur le modèle inférentiel de la pertinence, permettant de bien distinguer **description sémantique** et **emploi** d'un connecteur. Dans les deux exemples en question, consacrés respectivement à *surtout* et à *quand même*, je me contenterai de décrire leurs emplois. La description ne sera donc pas centrée sur leurs sémantismes, mais sur l'interprétation des séquences d'énoncés qu'ils articulent. Je montrerai ainsi en quoi l'analyse d'exemples authentiques permet de mettre à jour un ensemble de contraintes relevant soit des conditions d'emploi soit des instructions du connecteur. La démarche ne visera donc pas à argumenter en faveur d'une description de l'un ou l'autre connecteur, mais à montrer la valeur heuristique de l'approche inférentielle pour la description des connecteurs pragmatiques.

4.1. *Surtout* et l'éradication d'une hypothèse anticipatoire

Soit le texte publicitaire pour les vêtements *Kookai* donné en (17), que je segmenterai pour les besoins de l'analyse en trois énoncés, E_1 , E_2 et E_3 (cf. l'annexe pour la reproduction de la publicité):

- (17) E_1 : L'été sera chaud,
 E_2 : surtout pour les garçons.
 E_3 : Kookai.

Une analyse contextuelle et inférentielle donne les résultats suivants. Chacun des énoncés est traité à l'intérieur d'un contexte spécifique, donnant lieu au moins à une hypothèse anticipatoire ou à une implication contextuelle. L'énoncé suivant pourra entretenir un contexte intégrant ces nouvelles informations ou au contraire intégrer des assumptions en contradiction avec les informations précédemment traitées. Dans ce cas, les premières assumptions seront supprimées. Je ferai l'hypothèse que *surtout* a pour fonction principale de supprimer une hypothèse anticipatoire d'un contexte initial et de nécessiter l'accès à un nouveau contexte par l'intermédiaire d'une prémissse impliquée. Cette propriété le distingue d'autres connecteurs (*aussi* et *même* par exemple) qu'on peut lui substituer¹.

Le premier énoncé (E_1) donnera lieu à l'analyse suivante:

- (18) E_1 : *L'été sera chaud*
a. Si l'été est chaud, on s'habillera légèrement (assumption contextuelle).
b. L'été sera chaud (E_1).
c. On s'habillera légèrement (implication contextuelle).

L'implication contextuelle (18c) contient une variable («on s'habillera légèrement») ayant une forme logique non pleinement propositionnelle du type *Futur(légèrement(s'habiller(x)))*. La variable x de cette forme logique non propositionnelle va recevoir une valeur par le recours à la photographie, représentant une jeune fille légèrement vêtue. L'information communiquée par la photographie peut donc être représentée de la manière suivante:

¹ Cf. Luscher (ici-même) pour le rôle heuristique de la substitution des connecteurs.

(19) *Photographie de la jeune fille légèrement vêtue*

- a. On = les filles (hypothèse anticipatoire).
- b. Les filles s'habilleront légèrement (implication contextuelle).

L'implication contextuelle (18c) est donc remplacée par la proposition (19b), qui ne contient aucune variable non saturée. Cela est rendu possible par une hypothèse anticipatoire sur le référent de la variable (le lecteur fait en effet une hypothèse en interprétant la variable *on* par *les filles*). L'effet principal de E₂ sera d'influer l'hypothèse interprétative anticipatoire (19a):

(20) *E₂: surtout pour les garçons*

On = les garçons.

Cela dit, peut-on dire que la proposition (19b) est infirmée? La photographie constitue bien une information renforçant sa validité. Comment dès lors concilier la contradiction entre (19a) et (20)? La seule solution consiste à retraiter l'ensemble de l'énoncé E₂ à partir d'un contexte différent de celui utilisé pour traiter E₁. Ce contexte fera intervenir une nouvelle assumption contextuelle (21a), prémissse fabriquée à partir de l'implication contextuelle (19b):

(21) *E₂: surtout pour les garçons*

- a. Si les filles s'habillent légèrement, les garçons seront excités (prémissse impliquée).
- b. Les filles s'habilleront légèrement (assumption dérivée de E₁).
- c. Les garçons seront excités (implication contextuelle).

Reste le dernier énoncé, E₃, constitué par l'énonciation de la marque de vêtements. Sa fonction est de compléter la forme logique de l'implication contextuelle (19b) en lui ajoutant un nouveau prédictat:

(22) *E₃: Kookai*

Les filles s'habilleront légèrement en Kookai.

Si l'on reprend maintenant l'ensemble des différentes analyses en considérant la suite E₁ + E₂ + E₃ comme ne formant qu'un seul énoncé, nous obtenons le traitement suivant:

(23) *E₁ + E₂ + E₃*:

- a. Si l'été est chaud et les filles s'habillent légèrement en Kookai, les garçons seront excités (assumption contextuelle).
- b. L'été sera chaud (E₁).

- c. Si les filles s'habillent légèrement en Kookai, les garçons seront excités (assumption par modus ponens conjonctif¹).
- d. Les filles s'habilleront légèrement en Kookai (explication de E₃).
- e. Les garçons seront excités (implication contextuelle).

Le rôle de *surtout* est ainsi double: imposer de renoncer à une hypothèse anticipatoire et changer de contexte pour l'interprétation de l'énoncé qu'il introduit via une prémissse impliquée. Ces deux propriétés sont intéressantes, car elles permettent de discriminer *surtout de aussi* et *de même*:

- *aussi (l'été sera chaud, aussi pour les garçons)* pose que l'implication contextuelle (*on s'habillera légèrement*) doit être appliquée pour deux valeurs de la variable, les filles et les garçons, le contexte pour l'interprétation de E₂ ne changeant pas;
- *même (l'été sera chaud, même pour les garçons)* implique sémantiquement que l'on ne s'attendrait pas à ce que l'été soit chaud pour les garçons², implication non pertinente dans le contexte d'une publicité de vêtements pour femmes.

4.2. *Quand même: contradiction et pertinence*

L'exemple (24) - tiré d'une conversation de table au petit déjeuner, où X, Y et Z parlent d'un enfant, Pierre, tombé malade le soir précédent - est intéressant, car il illustre bien l'interconnexion entre dépendance contextuelle et dépendance cotextuelle:

¹ Le modus ponens conjonctif est une règle d'élimination proposée par Sperber & Wilson (1986a, 99) pour répondre aux objections sur la non-plausibilité psychologique des règles d'introduction. Le modus ponens conjonctif a la forme suivante:

Modus ponens conjonctif:

(a) Input: (i) (Si (P et Q) alors R)
(ii) P
Output: (Si Q alors R)
(b) Input: (i) (Si (P et Q) alors R)
(ii) Q
Output: (Si P alors R)

² Cf. la proposition de description de *même* comme opérateur sémantique VS connecteur pragmatique proposée dans Luscher (ici-même).

(24) X₁: J'ai faim ce matin. Je suis rassuré à propos de Pierre. Je veux encore une tartine.

Y₁: Moi aussi.

Z₁: Tu veux une tartine?

Y₂: Non, je ne veux pas de tartine, *mais* je suis rassurée *quand même*.

Le problème posé par cet exemple a pour origine l'ambiguïté de Y₁, interprété par Z comme signifiant «moi aussi je veux une tartine». Le point intéressant est que la connexion opérée par *mais...quand même* récupère deux assumptions introduites dans le discours de X₁, à savoir «le locuteur est rassuré» et «le locuteur veut encore une tartine», mais introduit une prémissse impliquée liée à celle introduite par X. Ces deux prémisses impliquées ont respectivement les formes (25a) et (25b):

- (25) a. Si X est rassuré, X prendra une autre tartine.
b. Si Y ne prend pas une autre tartine, Y n'est pas rassurée.

En d'autres termes, (25b) est compatible avec (25a) dans la mesure où elle constitue sa contraposée: dans toutes les situations où (25a) est vraie, (25b) sera également vraie.

Quel est le rôle joué par *quand même*? Ce connecteur a pour condition d'emploi de rechercher en mémoire une prémissse impliquée telle qu'elle contient une proposition contradictoire à l'une des propositions connectée. La proposition contradictoire est dans ce cas le conséquent de la prémissse impliquée (25b), qui est contradictoire à la proposition introduite par *quand même*. Le contexte d'interprétation de Y₂ peut dès lors se décrire de la manière suivante:

- (26) a. Si Y ne prend pas une autre tartine, alors Y n'est pas rassurée (prémissse impliquée de Y₂).
b. Y ne prend pas une autre tartine (Y₂).
c. Y n'est pas rassuré (tiré a et b, par *modus ponens*).
d. Y est rassurée (Y₂)
e. Il est faux que (a) et (c) sont vrais pour Y (implication contextuelle tirée de a, b, c et d).

Quand même convoque donc une prémissse impliquée fournie par le contexte et son effet contextuel est de la falsifier, de même que de supprimer l'implication (c) déduite de la combinaison de la prémissse impliquée et de la proposition exprimée par le premier segment de l'énoncé.

Le point crucial de cette analyse concerne le statut de *prémisses impliquées* de l'assomption contextuelle (26a). On peut en effet comparer à ce titre la réponse Y₂ avec d'autres réponses possibles de Y, qui ne contiennent que *mais* ou dans laquelle *pourtant* a été substitué à *mais...quand même*:

- (27) a. Non, je ne veux pas de tartine, *mais* je suis rassurée.
b. Non, je ne veux pas de tartine, *pourtant* je suis rassurée.

En (27a), pour que l'assomption (25b) puisse fonctionner comme prémissse impliquée, il faut que *mais* soit dans un emploi de relation directe. D'un autre côté, si un tel emploi semble plus difficile que dans la séquence *mais...quand même*, c'est que *mais* seul ne peut donner le statut de prémissse impliquée à (25b), à savoir à une assomption ~~l'assumption~~ ~~l'assumption~~ des informations entretenuées dans le contexte antérieur. En (27b), le recours à (25b) comme prémissse impliquée est contre-intuitif: c'est plutôt la prémissse (25a) qui ferait l'affaire et qui serait ainsi invalidée par *pourtant*. A preuve qu'une réplique avec *pourtant* est beaucoup plus naturelle si les deux propositions sont inversées comme le montre (27c):

- (27) c. Je suis rassurée, *pourtant* je ne veux pas de tartine.

Cette analyse, pour rapide qu'elle soit, nous montre d'une part la souplesse d'emploi de *quand même* et ses effets de cohérence et d'autre part le caractère constitutivement dynamique des processus de formation du contexte et d'inférence pragmatique nécessaire à l'interprétation des énoncés en dialogue. Comparée aux descriptions «classiques» des connecteurs, l'analyse proposée suppose un traitement linéaire et dynamique généralement non pris en compte par les descriptions de connecteurs en termes de «schéma sémantique».

5. Conclusion

Dans cet article, j'espère avoir non seulement montré l'intérêt de formuler les problèmes d'analyse pragmatique du discours et de la conversation en termes de contexte et d'inférence, mais également démontré la valeur heuristique de l'approche inférentielle. Le développement actuel des recherches, par rapport aux hypothèses initiales du projet sur les notions de cohérence et de pertinence, d'indiquer les acquis suivants:

- les problèmes traditionnels de la cohérence (ou de la séquentialité du discours) sont traités en termes des conditions d'emploi sur les contextes;
- les données discursives et conversationnelles ne constituent pas des inputs à une théorie du discours, mais des inputs à une heuristique interprétative: la théorie pragmatique est indépendante des propriétés des données discursives;
- la description linguistique des marques de la cohérence et des marques de la pertinence peut se situer ainsi à deux niveaux: au niveau strictement sémantique par spécification des conditions d'emploi et des instructions générales, et au niveau pragmatique par une analyse contextuelle et inférentielle d'exemples authentiques.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.C. (1981): «Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 3, 75-124.
- ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT O. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- AUCHLIN, A., MOESCHLER, J. & ZENONE, A. (1980): «Illocution et interactivité: préliminaires à une analyse fonctionnelle des actes de langage en séquences», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1, 42-53.
- AUCHLIN, A., MOESCHLER, J. & ZENONE, A. (1981): «Notes sur les mouvements récursifs», ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE 44, 104-112.
- BLAKEMORE, D. (1987): *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford, Basil Blackwell.
- BLASS, R. (1985): «Cohesion, coherence and relevance», Londres, University College, manuscript.
- DUCROT, O. (1980): «Analyse de texte et linguistique de l'énonciation», in O. DUCROT et al., 7-56.

- DUCROT, O. (1983): «Opérateurs argumentatifs et visée argumentative», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 5, 7-36.
- DUCROT, O. et al. (1980): *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- FODOR, J.A. (1986): *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.
- GORDON, D. & LAKOFF, G. (1973): «Postulats de conversation», LANGAGES 30, 32-54.
- GRICE, H.P. (1979): «Logique et conversation», COMMUNICATIONS 30, 57-72.
- KATZ, J.J. (1977): *Propositional Structure and Illocutionary Force*, Hassocks (Sussex), The Harvester Press.
- KEMPSON, R. (1984): «Pragmatics, anaphora and logical form», in D. SCHIFFRIN (éd.), *Meaning, Form and Use in Context*, Georgetown, Georgetown U.P.
- LABOV, W. (1976): «L'étude du langage dans son contexte social», in *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 257-351.
- LUSCHER, J.M. (à paraître): «Propositions pour un pré-traitement des conversations», VERBUM.
- MOESCHLER, J. (1982): *Dire et contredire*, Berne, Peter Lang.
- MOESCHLER, J. (1983): «Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 5, 131-152.
- MOESCHLER, J. (1985): *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier.
- MOESCHLER, J. (1986): «Pragmatique conversationnelle: aspects théoriques, descriptifs et didactiques», ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE 63, 40-49.
- MOESCHLER, J. (1988): «Pragmatique conversationnelle et pragmatique de la pertinence», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 9, 65-85.
- MOESCHLER, J. (à paraître a): «Pragmatic connectives, argumentative coherence, and relevance», ARGUMENTATION 3.

- MOESCHLER, J. (à paraître b): *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER, J. (à paraître c): «Topoi et inférence», in P.Y. RACCAH et al., *Argumentation, sémantique et intelligence artificielle*, Bruxelles.
- REBOUL, A. (1986a): «L'interprétation des énoncés de fiction», *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 7, 27-41.
- REBOUL, A. (1986b): «Syntaxe, pragmatique, stylistique», *TRANEL* 11, 157-173.
- REBOUL, A. (1988): «Les problèmes de l'attente interprétative: topoi et hypothèses projectives», *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 9, 87-114.
- REBOUL, A. (à paraître a): «Opérateurs argumentatifs et spécification de l'inférence», in P.Y. RACCAH et al., *Argumentation, sémantique et intelligence artificielle*, Bruxelles.
- REBOUL, A. (à paraître b): «Pragmatique de l'anaphore pronominale», *SIGMA* 12.
- REBOUL, A. (à paraître c): «Résolution automatique de l'anaphore pronominale», in *Actes du 3e cycle de linguistique française de Suisse Romande*, Berne, Peter Lang.
- ROULET, E. et al. (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SADOCK, J. (1978): «On testing for conversational implicature», in P. COLE (éd.), *Syntax and Semantics 9: Pragmatics*, New York, Academic Press, 281-298.
- SCHMALE-BUTON, E. & SCHMALE, G. (1984): *Conversations téléphoniques*, Bielefeld, Université.
- SEARLE, J.R. (1982): *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1979): «Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice», *COMMUNICATIONS* 30, 80-94.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986a): *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell.

SPERBER, D. & WILSON, D. (1986b): «Façons de parler», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 7, 9-26.

VAN DIJK, T.A. (1977): *Text and Context*, London, Longman.



L'été sera chaud, surtout pour les
garçons.

KOOKAÏ